



L'eau qui nous lie

MEILLEURS VŒUX 2023



Sud Estuaire
communauté de communes

Corsept · Frossay · Paimboeuf · Saint-Brevin-les-Pins · Saint-Père-en-Retz · Saint-Viaud

27 octobre : Escape game au CSC Mireille Moyon

38 animations et ateliers se sont succédé dans le cadre d'Octobre Bleu, dont un escape game proposé aux habitants, aux Résidentiels et aux membres de Retz'activités. Une animation co-financée par le CSC et la CCSE, nouveaux partenaires à l'organisation de l'événement.



5 novembre : La pièce « Amaurose » jouée à Boby Lapointe

Sollicitée par Laurie, étudiante en théâtre et ayant fréquenté la Maison des Jeunes, un projet s'est noué avec la structure pour organiser un stage de théâtre ouvert aux 13-17 ans et qui s'est conclu par deux représentations de sa compagnie Art'Être.



8 novembre : Conférence sur les émotions

Les assistantes maternelles du territoire se sont fortement mobilisées lors de la conférence « Les émotions de l'enfant et de l'adulte, les comprendre pour mieux les accepter » organisée par le Relais Petite Enfance. Près de 80 personnes (assistantes maternelles et parents) se sont déplacées à Saint-Père-en-Retz pour échanger sur ce thème si important pour des professionnels de la petite enfance.



12 novembre : Concert « Tribute to the Beatles »

Les 25 professeurs de l'école intercommunale de musique proposaient à la salle Étoile de Jade, un concert reprenant le répertoire des 4 garçons dans le vent. Les 600 places - gratuites - ont été prises d'assaut !



Sommaire

● Ça vous intéresse 4

Milieux agricoles : une charte de la ruralité

Enfance et jeunesse : un questionnaire à destination des familles

● Dossier 6

Économies d'énergie & développement durable : le territoire se mobilise



● Vivre l'intercommunalité 10

Villages d'entreprises : un nouveau concept pour favoriser la recherche d'un local professionnel

Habitat solidaire, un dispositif pour favoriser l'hébergement des saisonniers !

● Événements 12

Trajectoire : un salon pour s'orienter

Une comédie musicale le 18 mars

Débord de Loire : invitation à danser !

● Rencontres 13

Terre de Jeux 2024 : Jean-Pierre Soulat

● Environnement 14

Fermeture de la déchèterie de St-Brevin : les alternatives

Redevance d'enlèvement des ordures ménagères : hausse des tarifs à partir de 2023

● Coup d'envoi 15

Une nouvelle gendarmerie à Saint-Brevin



Bertrand Béchard

Yannick Morez,
Président de la Communauté
de Communes Sud Estuaire

Pour ce premier édit de l'année 2023, je souhaite vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que cette année vous apporte, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, santé, bonheur et réussite.

Après l'importante crise sanitaire de ces deux dernières années, nous pensions vivre une année presque normale mais la guerre en Ukraine a modifié les équilibres économiques avec des conséquences importantes et imprévisibles dans nos vies quotidiennes.

C'est ainsi que toutes les collectivités sont également touchées aussi bien au niveau de la fourniture des matériaux, que dans les prestations mais surtout par l'augmentation des dépenses d'énergies.

Par ailleurs, l'État nous contraint de plus en plus, en réduisant nos marges de manœuvres financières. Nous avons voté en fin d'année notre budget sans augmenter les taux d'imposition.

Malgré cela, nous continuons à investir dans le cadre de notre projet de territoire.

2023 sera l'année des gros investissements du mandat avec la nouvelle gendarmerie de Saint-Brevin, l'extension et la rénovation du réseau d'assainissement, le renforcement de la digue de Mindin, les maisons d'accueil des jeunes travailleurs, l'extension de la déchèterie avec une nouvelle plateforme de déchets verts.

Pour votre mobilité, nous continuerons à favoriser les déplacements doux par la poursuite d'itinéraires cyclables, à participer à l'achat de vélos à assistance électrique, et nous réfléchissons à la mise en place de transports à la demande.

Pour vous aider à faire des travaux d'économies d'énergies, nous mettons en place une plateforme territoriale de rénovation énergétique pour vous conseiller et vous accompagner dans la recherche de subventions.

2023, encore une année difficile pour tous, mais nous maintiendrons les ambitions de notre projet de territoire écrit pour vous, pour notre développement économique, notre environnement et pour le bien-vivre ensemble.

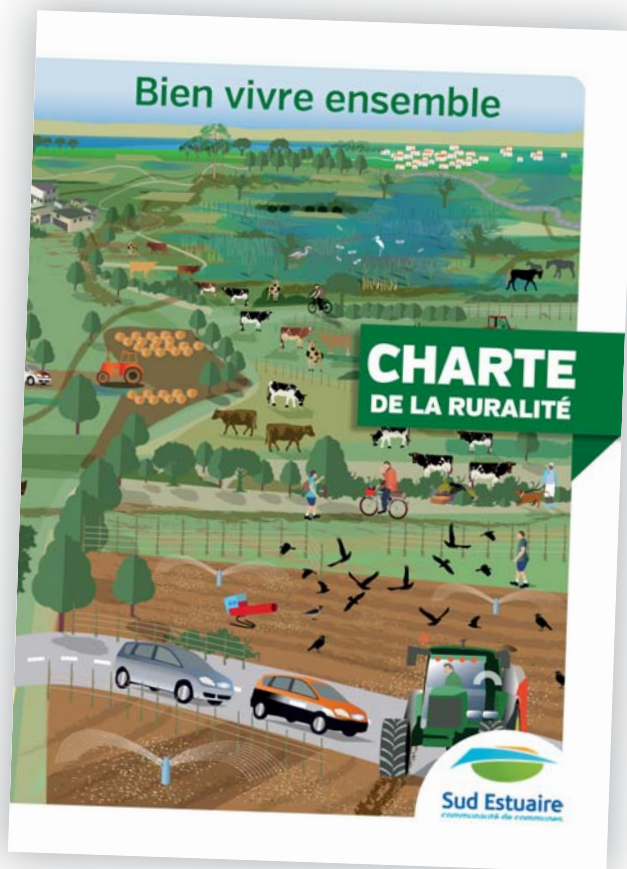
2023 sera encore une année importante pour le Sud-Estuaire pour envisager l'avenir sereinement.

Enfin après 2 ans d'interruption, nous allons pouvoir nous retrouver lors des traditionnelles cérémonies des vœux dans chaque commune.

Au nom des élus et agents de la Communauté de Communes du Sud-Estuaire, je vous souhaite à vous et à vos proches une très bonne année 2023.

MILIEUX AGRICOLES : une charte de la ruralité

Avec 90 % de terres à vocation naturelle ou agricole sur le territoire, les élus communautaires connaissent l'importance de l'agriculture dans les enjeux d'alimentation, de transitions écologique et économique. C'est pourquoi un groupe de travail a été constitué avec la participation d'élus communaux, intercommunaux et d'acteurs du monde agricole afin de se saisir des sujets autour de l'agriculture. Ainsi, la décision a été prise d'élaborer une charte de la ruralité, afin de faire mieux connaître le monde agricole à nos concitoyens.



Pourquoi une Charte de la Ruralité ?

L'urbanisation de nos campagnes est une réalité. Cependant la ruralité reste tout de même prédominante. Les flux de population, la diminution du nombre d'exploitants et l'augmentation des déplacements marquent profondément le monde rural. L'espace rural répond, dans ce sens, à de multiples fonctions, source de loisirs pour certains, espace de vie, outil de travail pour d'autres, ou encore refuge pour la biodiversité.

Vivre à la campagne est pour la plupart d'entre nous un choix. On décide de s'installer dans un endroit calme et entouré de nature. Mais la campagne est avant tout l'outil de travail des agriculteurs, avec ses avantages et ses inconvénients : les tracteurs y circulent et parfois la nuit, le bétail se fait entendre et certaines odeurs peuvent être désagréables. Les conflits qui peuvent apparaître sont souvent liés à une méconnaissance des activités exercées.

C'est pourquoi, notre communauté de communes a décidé, avec l'aide du Conseil de Développement, la participation des citoyens et de la profession agricole, de rédiger une charte de ruralité ou, pourrions-nous dire plus simplement, du bien vivre ensemble.

Son but : améliorer le dialogue entre les différents usagers, renforcer l'accueil et l'intégration des nouveaux habitants sur le territoire, mieux se connaître, pour mieux se respecter, et mieux vivre ensemble notre ruralité.

Nous remercions chaleureusement, tous les participants aux différents temps organisés qui ont contribué à l'élaboration de cette Charte.

OÙ SE PROCURER LA CHARTE ?

- En mairies et dans les offices de tourisme
- Sur le site www.cc-sudestuaire.fr

Pascal Evain, éleveur de vaches laitières

« J'ai participé à l'élaboration de cette charte pour informer sur ce qu'il se passe à la campagne. Beaucoup de gens viennent habiter sur le territoire, c'est important de partager cette connaissance pour le bien vivre ensemble. Il y a en plus des sujets récurrents sur lesquels la prévention est nécessaire, notamment en ce qui concerne les déchets jetés sur les chemins et qui sont parfois mortels pour les animaux. »



ENFANCE ET JEUNESSE : un questionnaire à destination des familles



À partir du 16 janvier et jusqu'au 28 février, les parents et familles sont invités à répondre au formulaire qui leur est dédié. L'enjeu ? Identifier leurs besoins et leurs attentes en matière de soutien à la parentalité.

Sous l'impulsion des élus de la CCSE, les professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse se sont concertés pour créer un questionnaire à destination des parents du territoire. *"Cet état des lieux va nous permettre de proposer des actions en lien avec les attentes des familles et leurs préoccupations parentales"*, développe la coordinatrice petite enfance de la CCSE.

Cette enquête globale qui concerne aussi bien les plus petits que les adolescents permettra de connaître les besoins des parents afin de proposer des actions qui y correspondent. *"On œuvre pour les enfants mais aussi pour leurs familles, il est donc essentiel*

de s'intéresser à leurs attentes", précise la professionnelle de la petite enfance.

La semaine de la parentalité revient au printemps !

Le réseau des professionnels œuvrant autour de la parentalité convie parents et enfants de la CCSE à participer à cet événement annuel.

Du 22 mars au 5 avril, de nombreuses animations pour les petits et les grands vont être proposées par plusieurs structures enfance et jeunesse du territoire, des multi-accueils aux maisons des jeunes. Au programme des festivités : atelier pâtisserie, initiation au théâtre, danse en famille, conférence... L'occasion de passer un bon moment parent-enfant dans une ambiance chaleureuse !
Inscription obligatoire

Un temps fort le 1^{er} avril

Lors de cette semaine, une journée portes ouvertes est prévue le samedi 1^{er} avril, salle Joseph Clavier à Corsept, avec des ateliers, animations et spectacles pour tous les âges. Cet événement placé sous le signe de la bonne humeur est ouvert à tous, aux enfants et aux parents.
Entrée gratuite







ÉCONOMIES D'ÉNERGIE & DÉVELOPPEMENT DURABLE : le territoire se mobilise

Alors que l'heure est à la diminution de nos consommations en termes d'énergie, quelles sont les actions que la CCSE met en place pour tendre à plus de sobriété énergétique ? Le contexte inflationniste que nous connaissons actuellement impacte de nombreux domaines du quotidien. Cela demande d'adapter nos modes de consommation et de changer quelques-unes de nos habitudes. Le territoire Sud Estuaire vous accompagne dans l'évolution de vos pratiques !

PROJET DE TERRITOIRE ET PCAET, des actions concrètes

Dès 2020, les élus communautaires ont travaillé à leur projet de territoire, et fixé les priorités stratégiques pour le mandat en cours (2020-2026). Ce projet met en cohérence les actions à mener dans de nombreux domaines et donne la ligne directrice à suivre par les services.

Le premier axe du projet de territoire préconise d'ailleurs de nombreuses actions en faveur de la préservation de l'écosystème local et met le focus sur les questions énergétiques.

Approuvé en février 2020 par les élus communautaires, le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) s'inscrit totalement dans cette démarche de développement durable. *“L'une des ambitions de ce plan est de permettre au territoire de s'adapter aux effets du changement climatique. Par exemple, pour que l'on soit préparé aux pics de chaleurs comme ceux que l'on a connus l'année dernière, il faut des*



habitats suffisamment performants pour permettre des conditions de vie favorables en intérieur et accroître les espaces végétalisés qui offrent de nombreux services environnementaux”, développe Emmanuelle Dervaux, chargée de mission PCAET.

Le PCAET doit permettre d'atteindre des objectifs concrets d'ici 2030 :

- La sobriété énergétique : passer d'une consommation d'énergie de 545 GWh/an (2018) à 500 GWh/an.
- Le développement des énergies renouvelables : passer d'une production de 46 GW/an (2018) à 147 GWh/an
- L'amélioration de l'efficacité énergétique : réduire les émissions de gaz à effet de serre de 4,7 tonnes équivalent CO₂/hab (2018) à 3,9 tonnes équivalent CO₂/hab.

Des actions à venir auprès des habitants vont se déployer en ce sens d'ici 2026 : mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique, création d'îlots de verdure, distribution d'arbres pour inciter au reboisement... Les pratiques agricoles évoluent également pour s'adapter au changement climatique. La CCSE souhaite accompagner les agriculteurs et exploitants en plantant des haies pour éviter l'érosion et en mettant en place une Charte de la ruralité (article en page 4).



DÉFI DÉCLICS

Depuis le 29 novembre 2022 et jusqu'au 30 avril, une équipe constituée d'habitants du territoire et une autre composée d'agents de la CCSE jouent le jeu de la sobriété énergétique. Le Défi Énergie Sud Estuaire est un concours d'économies de chauffage, d'électricité et d'eau dont l'objectif est de démontrer que tous ensemble, il est possible de lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre en réduisant, en 5 mois, ses consommations de minimum 8 %.

PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT des énergies renouvelables

La CCSE va engager une réflexion pour la mise en place d'ombrières avec panneaux photovoltaïques sur le parking du complexe aquatique à St-Brevin. Les communes se mobilisent également avec la même démarche à Saint-Brevin sur les parkings du Cinéjade et de la Salle Étoile de Jade ainsi que sur Saint-Père-en-Retz.

LA PLATEFORME TERRITORIALE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ÉTEND SON OFFRE



Depuis le mois de janvier 2023, l'offre aux particuliers s'étend au petit tertiaire (commerces, bureaux...) et propose de nouveaux services : suivi par un conseiller de rénovation énergétique, conseils sur les devis, accompagnement sur les subventions possibles... *“Outre les économies d'énergies et financières qu'apporte la rénovation énergétique des maisons et bureaux, ces travaux ou aménagements rendent les locaux plus confortables”,* précise Gildas

Ricoul, conseiller communautaire délégué au PCAET. Aussi la CCSE va proposer aux habitants du territoire 7 catégories de chèques spécifiques à la rénovation énergétique pour apporter une aide financière supplémentaire, par exemple afin de faire réaliser un audit énergétique.

Renseignements au 02 85 29 16 49 et prise de RDV en ligne : <https://alisee.espace-france-renov.fr/prendre-rdv-en-ligne/>

Combien ça coûte ?

La CCSE dépense en moyenne 200 000 €/an en énergie (électricité et gaz) pour une vingtaine de bâtiments. En 2023, ce poste devrait doubler. Les actions de réduction des consommations et la promotion des bonnes pratiques devraient limiter cette hausse.



AUDIT ÉNERGÉTIQUE de 3 bâtiments

Territoires d'Énergie 44 (anciennement Sydela), syndicat d'Énergie de Loire-Atlantique, a accompagné la CCSE dans l'audit des performances énergétiques de plusieurs bâtiments : La maison des jeunes et le multi-accueil Pomme d'Api à Saint-Brevin ainsi que l'Accueil périscolaire et de Loisirs à Frossay. Plusieurs scénarios ont été édités avec, pour chacun, des gains énergétiques différents en fonction des investissements à effectuer sur les structures. Les actions retenues consistent en une sensibilisation auprès des usagers et l'installation d'une horloge pour gérer la ventilation et la programmation de la chaudière. Dans le courant de l'année, plus d'une trentaine de bâtiments communautaires devraient être audités pour améliorer leurs performances énergétiques et structurelles.



EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE DANS LES ZONES D'ACTIVITÉS

Les 4 zones d'activités de la CCSE s'éteignent entre 22 heures (certaines à 23 heures) et 6 heures.

LE NOUVEAU SIÈGE DE LA CCSE sera sobre en énergie

Actuellement en travaux, les locaux de la CCSE, à Paimboeuf, bénéficient d'une rénovation globale conséquente. L'occasion d'optimiser les performances énergétiques du bâtiment avec un objectif de gain de 40 % !



RESSOURCE EN EAU et la gestion des milieux aquatiques

La transition énergétique, c'est aussi préserver la ressource en eau. Le projet de territoire a également identifié des actions à mener sur l'eau et les milieux aquatiques :

- **Accentuer nos efforts sur la connaissance, l'entretien, la restauration des milieux :**
Définition d'un programme d'études et de travaux de près d'1 million d'euros de 2022 à 2024
- **Restructurer la gestion globale de l'eau :**
Signature d'une convention d'entente avec Pornic Agglo Pays de Retz pour mener des actions communes sur un périmètre cohérent
- **De nouveaux moyens alloués à la gestion des cours d'eau, boisements de berges et milieux aquatiques :**
Recrutements effectifs d'un ingénieur et d'un technicien rivière depuis mars 2022
- **Un investissement important dans l'assainissement collectif :**
Réhabilitation et sécurisation des réseaux : (12 M€ de travaux sur 5 ans)
Extension des réseaux : 18 nouveaux villages à raccorder sur 10 ans pour un coût de 10,6 M€
- **Une stratégie de gestion des eaux pluviales et son programme de travaux associés définis pour mieux préserver l'environnement et prévenir les inondations :**
Finalisation en avril 2022 du schéma directeur, permettant ainsi aux communes de phaser et chiffrer leurs travaux à venir

VÉLILA : il reste encore quelques vélos à louer !

Pour réserver votre vélo électrique : <https://velila-reservation.loire-atlantique.fr/sud-estuaire/#/>



VILLAGES D'ENTREPRISES : un nouveau concept pour favoriser la recherche d'un local professionnel

Dans un contexte de raréfaction des terrains dans les zones d'activités, la CCSE répond à la demande des acteurs économiques locaux en créant des villages d'entreprises.

La Communauté de Communes Sud Estuaire souhaite l'implantation de villages d'entreprises pour plusieurs raisons :

- Soutenir l'économie locale
- Favoriser le développement des entreprises en recherche de solution immobilière à l'achat et à la location
- Densifier la construction dans les parcelles économiques

3 villages d'entreprises annoncés

Le village d'entreprises est la solution à ces contraintes, pour les activités dont le besoin en surface bâtie est faible ou moyen, avec ou sans showroom. La mutualisation des zones de circulation, des stationnements et des espaces verts, favorise l'optimisation de la zone bâtie. Le traitement de l'ensemble donne une image qualitative, dans le respect des nouvelles réglementations en matière d'urbanisme, d'eaux pluviales et d'énergie renouvelable. Les zones de La Guerche à Saint-Brevin, La Hurline à Saint-Père-en-Retz, et Estuaire Sud à Saint-Viaud, seront ainsi dotées chacune d'un village d'entreprises permettant de répondre aux demandes des professionnels.

Les constructeurs retenus

La Guerche à Saint-Brevin : village d'entreprises construit par la société VEDRA Invest de Saint Herblain. Elle propose à la vente ou à la location dans un bâti de 1 600 m² des cellules modulables de 150 m² à 400 m². Intégré à un bâti qualitatif, entre cinq et dix entreprises pourront s'y installer.



La Hurline à Saint-Père-en-Retz : sur une emprise foncière contrainte avec des servitudes gaz, c'est la société BOREALE Développement, promoteur à Nantes, avec la société CG2I de Nantes qui ont été retenues. Le projet comprend trois bâtis, un de 765 m² modulables, un de 1 880 m² modulables destinés à des activités, un de 600 m² en R+1 de bureaux. Une dizaine d'entreprises pourront ainsi s'y installer, hors tertiaire.



Marie-Line
Bousseau, Vice-
Présidente de la
CCSE en charge
du développement
économique.

“Dans un contexte de plus en plus contraint en matière de consommation foncière, nous souhaitons que ces programmes immobiliers soient un exemple de sobriété de consommation foncière”



Estuaire Sud à Saint-Viaud : le parti a été pris d'installer le village d'entreprises en entrée de zone afin de donner un aspect qualitatif et de marquer l'entrée. La société BOREALE Développement avec son partenaire CG2I ont également été retenus pour ce projet. Ce village sera composé de deux bâtis :

- Premier bâtiment de 760 m² modulables dédiés aux activités, et 350 m² en R+1 de tertiaire.
- Second bâtiment de 587 m² modulables dédiés en activités, et 360 m² en R+1 de tertiaire.

Une dizaine d'entreprises pourront s'y installer.

HABITAT SOLIDAIRE, un dispositif pour favoriser l'hébergement des saisonniers !

Destination touristique populaire, notre territoire voit sa population fortement augmenter en haute saison. Et cela a des conséquences sur l'hébergement des travailleurs saisonniers et par ricochet sur le recrutement des commerçants. Découvrez le dispositif d'Hébergement Temporaire chez l'Habitant (HTH) qui pourrait changer la donne !

La Communauté de Communes Sud Estuaire soutient l'association Adelis pour la mise en œuvre du dispositif HTH et sollicite les habitants du territoire. Vous êtes propriétaire ou locataire et vous disposez d'une chambre ou d'un studio à louer ? Contactez le service Hébergement Temporaire chez l'Habitant par Adelis au 06 37 57 00 25 qui étudiera votre demande et pourra vous mettre en relation avec la personne en recherche d'un logement pour la saison estivale. L'association s'occupe de la sélection des profils en fonction de l'offre locative. Autre avantage, Adelis s'occupe des démarches administratives et vous accompagne tout au long du processus.

du tourisme local pendant la haute saison. En effet, les saisonniers ont de plus en plus de mal à se loger sur le territoire à cause du prix des locations et de l'augmentation constante des vacanciers sur la côte de Jade. Vous êtes intéressé mais vous avez des questions ? N'hésitez pas à contacter Adelis. Une réunion publique expliquant ce dispositif sera organisée prochainement.

CONTACT

Adelis :

- www.mademande-habitatjeunes.fr
- Courriel : contact-hth@mademande-habitatjeunes.fr
- Tél. 06 37 57 00 25

Favoriser l'emploi local

Ce dispositif a vocation à favoriser le recrutement des commerçants et acteurs



TRAJECTOIRE : un salon pour s'orienter

Du 19 au 21 janvier, rendez-vous est donné à la base sous-marine de Saint-Nazaire aux collégiens, lycéens, demandeurs d'emploi et salariés en reconversion professionnelle. Le Sud Estuaire est de nouveau partenaire de l'événement.

Jeunes et adultes sont attendus

La particularité du salon Trajectoire est de s'adresser à un public varié puisque jeunes et adultes peuvent participer à l'événement dédié aux métiers. Sur place, plusieurs pôles et exposants pour informer, orienter et peut-être inspirer de nouvelles vocations ! Parmi les secteurs représentés, le BTP, le numérique, le sanitaire et social, l'hôtellerie-restauration, l'agriculture, l'industrie... De quoi aider dans leur recherche, les hésitants, les indécis, les incertains ou les perplexes.

S'orienter en connaissance de cause

Au programme de cette édition 2023, un contenu riche et varié pour répondre aux interrogations des collégiens, lycéens ou étudiants mais aussi des salariés qui souhaitent changer de métier. Une approche qui passe par des ateliers, des conférences, des conseils concrets. Les participants pourront ainsi tester des métiers par le geste, se renseigner sur les secteurs porteurs dans la région, tout connaître sur Parcours Sup' ou sur le CPF...



INFOS

<https://www.agglo-carene.fr/trajectoire>

Horaires Salon Trajectoire 2023 :

Jeudi 19/01 : 13 h 30-17 h

Vendredi 20/01 : 9 h-12 h et 13 h 30-17 h

Samedi 21/01 : 10 h-17 h



Christian ROBERT / CARENE

UNE COMÉDIE MUSICALE

le 18 mars

L'école intercommunale de musique a lancé un appel à participation pour la création d'une comédie musicale pop rock ! Au menu : Elton John, The Bee Gees, Jacques Higelin...

À cette occasion, un chœur éphémère composé de plus de 80 chanteuses et chanteurs du territoire vient d'être constitué. L'entrain et la motivation que suscite ce projet participatif ont permis de rapidement trouver les personnes volontaires pour constituer ce groupe vocal.

Cette comédie musicale intitulée « Le Flamboyant » est un partenariat entre l'école intercommunale de musique et les associations *ArtLangues* pour le théâtre et *Libre Expression* pour les chorégraphies. L'intrigue sera celle de l'incroyable histoire des studios français du château d'Hérouville qui ont accueilli des musiciens pop rock internationaux dans les années 60 et 70 !

Deux représentations de la comédie musicale auront lieu à l'Étoile de Jade à Saint-Brevin, le **samedi 18 mars : à 16 h puis à 20 h 30.**

Débord de Loire : invitation à danser !

Le festival "Débord de Loire" revient pour sa troisième édition du 30 mai au 5 juin 2023. La compagnie nantaise NGC 25, avec l'appui de Musique et Danse 44, de l'Association culturelle de l'été et de la CCSE, propose aux habitants de participer à un projet intergénérationnel autour des 4 saisons de Vivaldi recomposé par Max Richter.

La compagnie cherche donc dans les habitants de la CCSE ses futurs danseurs âgés entre 18 et 65 ans. Aucune expérience dans la danse n'est exigée, le seul prérequis est de pouvoir courir et d'être présent aux 5 ateliers organisés entre le 17 mars et le 5 mai de 19h30 à 21h30 sur la CCSE.

Vous avez envie de vivre une expérience artistique, collaborative et intergénérationnelle sur un site naturel et lors d'un grand festival ? Alors, participez à la réunion de présentation du projet : Vendredi 3 février de 19h30 à 21h à Paimboeuf, salle Cutullic.

Un temps de pratique avec Hervé Maigret, le chorégraphe de la compagnie NGC25 vous permettra de confirmer ou non, votre participation au projet.

Renseignements : 02 51 84 38 88 / elepape@md44.asso.fr


 TERRE
2024
DE JEUX


TERRE DE JEUX 2024 : Jean-Pierre Soulat

Dans le cadre de la labellisation Terre de Jeux des 6 communes de la CCSE, les élus communautaires souhaitent faire découvrir les talents sportifs du territoire ! Cette reconnaissance est décernée par le comité d'organisation des JO de Paris 2024 et permet de promouvoir l'éducation par le sport et sa pratique.

Avec un esprit vif et alerte, Jean-Pierre Soulat se remémore son passé de cycliste. Du haut de ses 83 ans, le brévinçois d'adoption a connu l'âge d'or du vélo d'après-guerre. À cette époque, les cadors de la petite reine ont pour nom Raymond Poulidor, Jacques Anquetil et Fausto Coppi. Originaire de la région parisienne, Jean-Pierre se découvre à l'adolescence une passion pour le cyclisme et par la même occasion pour le vélodrome d'Hiver de Paris qui accueille ses premières performances jusqu'en mai 1959.

Champion d'Algérie

La guerre d'Algérie met un terme, provisoire, à ses ambitions sportives puisqu'il fait partie des appelés à tout juste 20 ans. Pourtant, ses supérieurs vont avoir vent de ses résultats sportifs et lui proposer de participer aux compétitions locales de cyclisme. Jean-Pierre remporte ainsi le titre

de champion d'Algérie et décide de pratiquer le vélo en « indépendant » à son retour en France. Il court avec les pros et participe à la Route de France en 1962, il enchaîne les compétitions mais il est difficile de vivre de cette seule activité. Jean-Pierre se résout à mettre de côté sa passion pour trouver un emploi stable dans le domaine de l'environnement. Et dans ce secteur aussi, il va connaître une progression constante et prolifique ! Il va d'ailleurs participer à la construction de plusieurs centres de traitement des déchets dans notre région dont l'Éco Centre de Chaumes-en-Retz.

La fête du vélo

À la retraite à Saint-Brevin-les-Pins depuis 2004, Jean-Pierre continue de faire du vélo avec passion. Depuis 10 ans, il anime la Fête du vélo à Saint-Brevin et pédale sur les routes du territoire qu'il apprécie tant. Actuellement à l'arrêt suite à une opération,

il compte bien remonter en selle dès qu'il le pourra et continuer à faire venir dans notre communauté des personnalités du monde du vélo et des médias, Henri Sannier en 2023 et pourquoi pas Michel Drucker en 2024, année des JO ?



FERMETURE DE LA DÉCHÈTERIE DE ST-BREVIN : les alternatives



Mairie de St-Brevin

LES HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

PENDANT LES TRAVAUX A ST-BREVIN

A compter du 23 novembre 2022, et jusqu'à la fin des travaux (estimés à 3 mois environ), les horaires seront les suivants :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
SAINT-BREVIN Zone de la Guerche Route de la gendarmerie	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
FROSSAY Le Pré Macé	9h-12h FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ 14h-18h	FERMÉ	FERMÉ	9h-12h 14h-18h
SAINT-VIAUD Zone Estuaire Sud Rue du Cap. P. Leroy	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-18h
SAINT-PÈRE ZAC du Pont Neuf	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-18h

Conseils :

- Pour vos piles, ampoules et petits appareils électriques hors d'usage, des points de collecte sont accessibles dans la plupart des grandes surfaces.
- Pour vos objets réemployables : pensez à la ressourcerie "Le Réservoir" !

La collecte de déchets amiantés est suspendue jusqu'à la réouverture de la déchèterie de Saint-Brevin.

La déchèterie de Saint-Brevin est fermée depuis le 23 novembre pour effectuer des travaux d'extension et de modernisation. La réouverture du site est prévue pour le mois de mars. Afin d'assurer une continuité de service aux usagers, les particuliers et professionnels des communes de la CCSE sont invités à se rendre dans les autres déchèteries du territoire, à Saint-Viaud, Saint-Père-en-Retz ou Frossay.

À cette occasion, les déchèteries de Saint-Viaud et Saint-Père-en-Retz disposent d'horaires étendus (voir ci-contre).

Le point sur les travaux

Cette période de fermeture est l'occasion pour la déchèterie de Saint-Brevin d'améliorer ses services : extension du haut de

quai, 4 bennes supplémentaires, création d'une zone de dépôt dédiée aux déchets verts, entrée du site agrandie, mise en place du contrôle d'accès... En effet, il faudra être doté d'un badge spécifique pour accéder au site, que vous soyez un particulier ou un professionnel.

Un accès par badge

Un formulaire en ligne sera proposé sur le site de la CCSE et une version papier sera disponible dans les mairies du territoire. La carte magnétique sera à retirer auprès du service environnement ou envoyée par voie postale. À la réouverture de la déchèterie, une période de tolérance d'au moins 1 mois sera mise en place. Ce nouveau mode d'accès sera déployé progressivement sur les autres déchèteries fin 2023.

REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES : hausse des tarifs à partir de 2023

Inévitable pour maintenir un équilibre budgétaire, les élus communautaires n'ont eu d'autre choix que d'augmenter pour les particuliers, les professionnels et les administrations, les redevances d'enlèvement des ordures ménagères.

Cette augmentation résulte de plusieurs facteurs indépendants parmi lesquels : la taxe générale exponentielle sur les activités polluantes prélevée par l'État, l'impact de l'inflation sur l'ensemble des coûts des prestations, le renouvellement du contrat d'exploitation sur l'Écocentre de Chaumes-en-Retz...

Cette nouvelle grille tarifaire est néanmoins l'occasion de réduire les disparités entre les professionnels et les particuliers avec un montant plus équilibré. Désormais, un professionnel devra payer pour la REOM le même montant qu'un foyer d'une personne, à savoir 215 € pour un volume de bac et une fréquence de collecte équivalents.

Tarifs de la redevance d'ordures ménagères 2023 pour les particuliers

Type ou composition du logement	Tarif 2023
Foyer 1 personne	215 €
Foyer 2 personnes	240 €
Foyer 3 personnes	265 €
Foyer 4 personnes	290 €
Foyer 5 personnes et plus	315 €
Résidences secondaires, gîtes ruraux	265 €
Chambres d'hôtes	36 €

Conformément à l'article L2121-27-1 du CGCT, la parole est donnée au groupe d'opposition constitué au sein du Conseil Communautaire.

La redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) augmente en 2023.

Nous avons voté contre cette augmentation. Nous plaidons depuis 2 ans pour la mise en place d'une REOM incitative et sociale, qui permet de faire un lien entre la facture de l'utilisateur et les déchets qu'il produit.

La gestion des déchets coûte toujours plus cher et il n'y a pas de solutions technologiques miracles néanmoins il nous reste une alternative. Nous en sommes capables ! Nous pouvons réduire drastiquement le contenu de nos poubelles.

En cohérence, nous avons voté contre l'agrandissement de la déchèterie de Saint-Brevin dont le but est de traiter toujours plus de déchets verts. Il est pourtant possible de moins tondre, de moins tailler, et de gérer les déchets verts directement dans les jardins. Nous souhaitons que la CCSE et les communes qui la composent fassent preuve d'exemplarité en matière de gestion des déchets. Dans tous les lieux publics, des poubelles de tri devraient être installées, ce qui n'est malheureusement que très peu le cas aujourd'hui.

Marc Bernardeau,
Véronique Rey-Thibault
Élus communautaires de la liste
« Une Ambition pour la C.C.S.E,
gauche écologiste »

UNE NOUVELLE GENDARMERIE à Saint-Brevin



Les travaux ont démarré début octobre 2022 et devraient perdurer jusqu'à la fin de l'année. Au programme du chantier : la livraison d'une nouvelle caserne avec la création de 15 logements pour les gendarmes et leur famille.

Le nouveau bâtiment permettra un meilleur accueil avec plus de confidentialité et de meilleures conditions de travail. Ce

projet souhaité par les élus de la CCSE a commencé il y a 5 ans. Après les différentes études, l'augmentation du coût des matières premières et l'allongement des délais d'approvisionnement, liés à la crise sanitaire et la guerre en Ukraine, le projet a été décalé de quelques mois.

Le budget des travaux s'élève à 6,3 millions d'euros.



Magazine d'informations trimestriel
6 boulevard Dumesnildot
BP 3014 - 44 560 Paimbœuf
Tél. 02 40 27 70 12
www.cc-sudestuaire.fr

Directeur de la publication :
Yannick Morez

Rédactrice en chef et coordinatrice :
Emilie Fleuret-Lambert
Rédactrice : Clémence Priou
Conception/mise en page :
www.enola-creation.fr
Crédits photos : CCSE, Freepik,
123rf, Bertrand Bechard, Alisee, Yisi
Architecture, Boréale Développement,

PeupladesTv, Christian Robert / CARENE,
Jean-Pierre Soulat, Mairie de St-Brevin
Impression : Offset5
Tirage : 16 578 exemplaires
Dépôt légal : ISSN 2106-8151
Distribution : Adrexo
Ce magazine est téléchargeable sur le site
internet : www.cc-sudestuaire.fr

Collégien·nes, lycéen·nes, demandeur·euses d'emploi,
salarié·es en reconversion professionnelle

Trajectoire

le Salon de l'orientation et des métiers

ENTRÉE
GRATUITE

19, 20 & 21
JANVIER 2023 | SAINT-NAZAIRE
BASE SOUS-MARINE



En collaboration avec :

Cap Atlantique
L'agglo

ESTUAIRE ET SILLON
Communauté
d'agglomération

Pays de
Pont-Château
Saint-Gildas-des-Bois

Sud Estuaire
Communauté de communes

INFOS SUR
agglo-carene.fr

Organisé par :

/saint-
nazaire
agglo